

Le dix huit Juin, mil neuf cent trente, onze heures dix minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison Commune: Jean Georges WIART, Employé de commerce, né à Ernest (Seine et Oise), le deux Juillet mil neuf cent cinq, vingt quatre ans, domicilié à Paris, 35 rue Daru, fils de Léon Frédéric Georges WIART, décédé et Léopoldine Claire DURAND, sa veuve, sans profession, domiciliée à Paris, 35 rue Daru, présente et consentante, d'une part. - Et Simonne Blanche JACOTIN, sans profession, née à Boulogne Billancourt (Seine), le cinq Août mil neuf cent six, vingt trois ans, domiciliée à Paris, 8 Avenue George V, fille de André JACOTIN, Industriel, et de Suzanne Rose Augustine POULIN, son épouse, sans profession, domiciliée 8 Avenue George V, tous deux présents et consentants, d'autre part. Aucune opposition n'existe. Les futurs époux déclarent qu'un contrat de mariage a été reçu le seize Juin courant par Me Berillot notaire à Paris. Jean Georges WIART et Simonne Blanche JACOTIN ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Martha Wiart épouse Leveau, sans profession, 416 rue Saint Honoré à Paris, de André Simon Conseiller Général de Seine et Oise, Maire de Bruxelles le Chatel, Officier de la Légion d'Honneur, 21 rue de Lubeck à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite ont signé avec Georges Pradel, Représentant Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 51 rue Jean Jacques Rousseau à Paris, Fernand Jacotin, négociant, Croix de guerre 31 rue Bayen à Paris, les époux, leurs mères, le père de l'épouse et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur. /

Le dix huit Juin, mil neuf cent trente, une heure cinquante cinq minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison Commune: Louis Adrien BERTHAN, plombier, né à Remire (Seine Inférieure), le premier Janvier mil neuf cent sept, vingt trois ans, domicilié à Paris 13 rue Quentin Bauchart, fils de Lucien Ernest BERTHAN et de Alphonse Marguerite DUBOCAGE, son épouse, tous deux décédés, d'une part. - Et Raymond Marie Josephine PRÉCHY, couturière, née au Mans (Sarthe), le vingt neuf Mars Mil neuf cent six, vingt quatre ans, domiciliée à Malakoff 23 rue Béranger (Seine), épouse, sans profession, domiciliée à Malakoff 23 rue Béranger, tous deux présents et consentants, d'autre part. Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Louis Adrien BERTHAN et Raymond Marie Josephine PRÉCHY ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Charles Léon Blanrus, sans profession, 8 rue Gambetta à Malakoff, (Seine) et de Mme Paris épouse Ferré sans profession, 6 rue d'Aligre à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite ont signé avec les époux, les père et mère de l'épouse et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur. /

Le dix neuf Juin, mil neuf cent trente, dix heures quarante cinq minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison Commune: Pierre CONJEAUD, charbon, né à Lubersac Corrèze, le deux Juin, mil neuf cent quatre, vingt six ans, domicilié à Paris, 18 rue Germain Pilon, fils de Marie CONJEAUD, d'une part. - Et Elise Marie PRIOT, couturière, née à Guémené (Loire Inférieure), le vingt octobre mil neuf cent huit, vingt-un ans, domiciliée à Paris, 10 Avenue George V, fille de Julien Marie PRIOT "Mort pour la France" et de Emaile Marie GIBRAUD sa veuve, sans profession, domiciliée à Guémené (Loire Inférieure), présente et consentante, d'autre part. Aucune opposition n'existe. Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Pierre CONJEAUD et Elise Marie PRIOT, ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Jean Fouquet, comptable, Croix de Guerre 18 rue Germain Pilon à Paris, et de Jean Collet, Chauffeur, 51 rue de la Madelaine à Paris, témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec les époux, la mère de l'épouse et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur. /

Frot Conjeaud Géraud Emilia Tongue coller

538 Wiart  
Jacotin

Patel  
de Massary

541

Le dix neuf Juin, mil neuf cent trente, quatre-vingt dixième Feuillet devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison Commune: Jean Edmond Ernest PATEL, Interné des Hôpitaux de Paris, Procoseur à la Faculté, né à Nantes (Loire Inférieure), le vingt-un Juin, mil neuf cent, vingt-neuf ans, domicilié à Paris, 16 rue Lagrange, fils de Marie Joseph Antoine Gabriel Alphonse PATEL, décédé et de Marguerite Anne Marie RENOARD, sa veuve, sans profession, domiciliée 16 rue Lagrange, d'une part. - Et Nicole Julie Jeanne de MASSARY, sans profession, née à Paris (5<sup>e</sup>), fille de Ernest Louis Alphonse de MASSARY, Médecin de l'Hôpital Beaujon, Officier de la Légion d'Honneur et de Marie Julie Isabelle JACQUOT son épouse, sans profession, domiciliée à Paris, 59 rue Mirabeau, tous deux présents et consentants, d'autre part. Aucune opposition n'existe. Les futurs époux déclarent qu'un contrat de mariage a été reçu le dix-sept Juin courant par Me Cousin notaire à Paris. Jean Edmond Ernest PATEL et Nicole Julie Jeanne de MASSARY ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Henri Crépy Général de Division, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 158 bis Avenue de Suffren et de Paul Emile Baron, sans profession, 30 rue Gustave Courbet à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux, les père et mère de l'épouse et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur.

Nicole de Massary

Lizley

H. Crépy

G. Baron

M. de Massary

Le dix neuf Juin, mil neuf cent trente, une heure cinquante cinq minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison Commune: Joseph Van GELDER, tailleur, né à Londres South West Hackney (Angleterre), le dix huit mil neuf cent quatre, vingt-six ans, domicilié à Paris, 92 Avenue Mozart, fils de Aaron Van GELDER, tailleur, et de Flora NYTTES son épouse, sans profession, domiciliée à Paris (9<sup>e</sup>), le quatre Janvier mil neuf cent sept, vingt trois ans, domiciliée à Paris, 43 Avenue Hochu, fille de Edmond KAHN métallurgiste et de Angèle FEINTUCH, son épouse, sans profession, domiciliée 43 Avenue Hochu, tous deux présents et consentants, d'autre part. Aucune opposition n'existe. Les futurs époux déclarent qu'un contrat de mariage a été reçu le douze Juin courant par Me André Thibierge, notaire à Paris. Joseph Van GELDER et Suzanne Françoise KAHN ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Samuel Maurice Green, négociant, Croix de guerre, 92 Avenue Jean Jaures à Paris, et de Pierre Emmanuel Kahn, métallurgiste, 43, Avenue Hochu à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur, et les père et mère de la future épouse. /

Van Gelder 542

Rahn

Bertron  
Torre

543

Souty  
André

543

Conjeaud  
Priot

Le dix neuf Juin, mil neuf cent trente, une heure cinq minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison Commune: René Roger André SOUTY, Electricien, né à Manterre (Seine), le trente septembre mil neuf cent, trente ans, domicilié à Paris, 16 rue de la Corderie, fils de Clément Auguste SOUTY et de Constantine Léonie AUVRAY son épouse, tous deux décédés d'une part. - Et Clotilde ANDRÉ, Employée née à Coulonges (Loire), le sept septembre mil huit cent quatre vingt treize, trente six ans, domiciliée à Paris, 10 bis rue Paul Baudry, fille de Pierre Augustin ANDRÉ et de Hortense Mélanie BORDERIOT son épouse tous deux décédés; Veuve de Raymond Cyrille Emile HUART, d'autre part. Aucune opposition n'existe. Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. René Roger André SOUTY et Clotilde ANDRÉ ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Marie Nadaud, employée, 1 rue Bonaparte à Paris, et de Etienne Nemeth, employé, 1 rue Bonaparte, à Paris, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux et Nous, Paul CLÉMENT, adjoint au Maire du huitième arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur. /

André Clotilde Souty M. Nadaud Rénemeth Paul Clément